



Ile d'Aix

Propositions de la mission d'expertise

CGEDD version du 20/12/2010

Bois Joly

- Habitation dangereuse à acquérir L561-1
- E Habitation à étage rez de chaussée dangereux
- Non acquis; expropriation non justifiée
- Accord amiable
- Activité
- P Propriété publique
- Changement d'affectation
- V Changement d'affectation à vérifier
- ouvrage conditionnant l'identification des habitations dangereuses
- Zone de solidarité périmètre d'acquisition
- Zone de solidarité périmètre original
- Section cadastrale

DDTM 17 / MOG / OG

échelle : 1/2 000

le 0. aux Xynthia zones solidaires cadastrales MCR